



## **BELVEDERE**

Beaune, 25 février 2011

### **BELVEDERE VERSE 3,9 M€ SUPPLEMENTAIRES CONFORMEMENT AUX SOUHAITS DES COMMISSAIRES A L'EXECUTION DU PLAN**

Comme annoncé le 14 février dernier suite à l'audience du Tribunal de Commerce de Dijon, les commissaires à l'exécution du plan ont indiqué qu'ils se satisferaient d'une consignation supplémentaire entre leurs mains de 3,9 M€ correspondant à la différence entre la somme déjà consignée et le montant revendiqué par BoNY Mellon.

Pour couper court à toute polémique et bien que ne partageant pas le bien fondé de cette exigence, le groupe Belvédère a procédé au versement des 3,9 M€ supplémentaires.